

Le nom de Gérardmer

Nous avons vu, dans une série d'articles publiés dans ces colonnes « *Le lac de Gérardmer dans l'histoire de la Cité* », la place que tenait le lac dans les origines, le développement, la renommée quasi mondiale de la grande station estivale vosgienne.

Dans un livre récent : « *Gérardmer : son histoire jusqu'à la réunion de la Lorraine à la France (1766)* », mon docte ami, M. Marc Georgel, principal du lycée climatique de Gérardmer, apporte une précieuse contribution à l'histoire de la « perle des Vosges ». Il s'est attaché tout particulièrement, dans cette remarquable étude, au nom de Gérardmer. C'est sur ce terrain que je me propose de le suivre.

Gérardmer est, sans contredit, une des dernières nées parmi les localités de la montagne vosgienne. Alors que les hautes vallées de la Meurtrie et de la Moselle, défrichées par la main des moines, se peuplaient de nombreuses colonies agricoles dès le VII^e et le VIII^e siècles, le pays de Gérardmer n'était encore, trois cents ans après, qu'un désert au sein d'une impénétrable forêt hérissée de rochers, peuplée seulement de bêtes fauves, privée de toute espèce de communication avec le plus proche établissement humain.

Gérard (*Giraud*, en patois de Gérardmer, *Girard*, en patois de Fraize) est évidemment le patronyme de Gérardmer. Quel était ce Gérard ? ...

Encore que cette assertion ne s'appuie sur aucun document-historique, la plupart des auteurs sont d'avis qu'il s'agit de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine (1048-1070). Ce prince aurait fait élever, à l'emplacement de l'actuelle chapelle du cimetière, une tour destinée probablement à servir de rendez vous de chasse. Hypothèse fort plausible si l'on songe que le duc, grand chasseur, comme tous les féodaux de l'époque, était attiré vers cette solitude par l'abondance du gibier aux abords du lac. Nous savons aussi que de Châtenois où il rendait ordinairement, Gérard d'Alsace est venu, plus d'une fois, dans la montagne vosgienne où il est mort à Remiremont en 1070.

Pour d'autres historiens, Gérardmer devrait son nom à l'ermite Bilon qui s'était fait bâtir, sur la rive du lac de Longemer, une chapelle en l'honneur de Saint Gérard, ancien évêque de Toul, et de Saint Barthélémy, chapelle érigée plus tard en bénéfice dans l'église paroissiale.

De toute façon, Gérard a parrainé Gérardmer.

Voyons maintenant la finale *mer*. Se rapporte t-elle au lac, mé, mar ou mer, signifiant, en langage celtique, un amas d'eau considérable ? Ou bien n'est-elle qu'une altération de *meix* – du vieux français « mesnil » – terrain de peu d'étendue, cultivé en jardin, ordinairement au voisinage des maisons ?

L'érudit M. Georgel, qui a recherché patiemment dans les textes anciens les variations du nom Gérardmer, penche pour la forme *meix* : « Je pense – écrit-il – que Gérardmer est bien le *meix* de Gérard, l'agglomération primitive a donné son nom au lac a. une époque qui reste à déterminer. »

Me permettra-t-on d'exprimer mon humble avis sur la question ?

Interrogeons le patois. À Gérardmer, et dans les environs immédiats, le lac se dit la *moye*, le lieu *Giraumoye*, c'est-à-dire le lac de Girard. À Fraize, Plainfaing, Le Valtin,

Anould, Clefcy etc, on dit en patois *Girameix*, ce qui signifie plutôt le meix de Girard. Essayons, en nous reportant aux données historiques, d'expliquer cette différence.

Qu'ils soient venus au XI^e siècle, à la suite du duc Gérard ou de l'ermite de Longemer, les premiers habitants du lieu vivaient certainement de leur chasse et de leur pêche. Le lac qui caractérise le site, le lac où ils viennent rechercher leur nourriture, constitue leur centre d'attraction. Près de son déversoir, à l'extrémité orientale, ils se sont bâti de grossières cabanes. Ce premier établissement humain, pouvaient ils l'appeler autrement que lac ou mer de Gérard, du nom du possesseur ou fondateur de ces lieux ?...

Au cours des deux siècles suivants, la petite colonie s'est accrue, renforcée d'éléments alsaciens. Nous en avons la preuve dans une charte de 1285 par laquelle le duc Ferri III de Lorraine « s'associe » à Conrad Wernher, sire de Hadstatt, en Alsace, pour « *faire une ville neuve (1) dans les lieux dits Gérardmer et Longemer* ». N'entendons pas « ville neuve » dans le sens que nous donnerions de nos jours à ce terme. Il s'agit seulement d'un agrandissement du village initial ou, plutôt, de la construction de maisons de pierre remplaçant les cabanes en bois.

À cette époque, la chasse et la pêche ne suffisant plus à nourrir la population, les colons ont défriché les abords du lac, aménagé les premières prairies, se sont mis à cultiver la terre, à nourrir du bétail.

Pendant les siècles suivants, de nouveaux étrangers viennent s'installer à Gérardmer qui prend de l'extension. Il s'y tient des marchés d'où l'on vient des localités voisines. Le marcaire du Valtin ou du Ban-le-Duc (Ban-sur-Meurthe) qui apporte dans son « brise-dos » les fromages de sa fabrication, y voit, à l'endroit qui s'appelle encore aujourd'hui « *le Champ* » des lopins de terre cultivés, des *meix*. D'où l'appellation patoise de *Girameix*, toujours en usage. Pour les autochtones, pour les gens de Xonrupt, de Liézey, on continuera à dire *Giraumoye*.

Ce qui était *moye* pour les habitants du lieu et du proche voisinage est devenu *meix* pour ceux de l'extérieur.

Il s'ensuit, à mes yeux, que les formes terminales *mer* et *meix* pourraient être également valables. Ainsi Gérardmer signifierait à la fois *lac de Gérard* et *meix de Gérard*.

Victor LALEVÉE

1 Les appellatifs Ville neuve et la Neuveville se rencontrent souvent dans les noms de lieux. Nous avons, dans les Vosges, Neuvillers-sur-Fave, La Neuveville-devant-Lépanges, la Neuveville-les-Raon, La Neuveville-sous-Châtenois, la Neuveville-sous-Montfort.